



# Annick Le Loch

Députée du Finistère



## LETTRE D'INFORMATION

Mars—Avril 2015

### EN SEANCE...

#### De nouveaux droits pour les personnes en fin de vie

L'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi sur la fin de vie le 17 mars 2015. Ce texte permet à chaque malade atteint d'une maladie incurable, dont le pronostic vital est engagé et en état de souffrance, de recourir, lorsqu'il le demande, à la sédation profonde et continue jusqu'au décès. Le droit à refuser un traitement est ainsi renforcé. Ce texte assure le respect de chaque malade, quel que soit son choix. Aussi, une meilleure offre de soins palliatifs sera désormais proposée sur l'ensemble du territoire français. Les professionnels de santé seront formés et sensibilisés. Dans l'hypothèse où un patient a pris la décision que son traitement ne lui soit plus administré, le corps médical doit tout faire pour lui éviter la souffrance. La primauté des directives anticipées est aussi affirmée : elles sont le premier document consulté par le médecin et ce dernier ne peut pas y déroger. Cette loi vise à mieux prendre en considération l'entourage du malade lorsqu'un patient n'est pas en état d'exprimer sa volonté et en l'absence de directive anticipée. Cette loi est principalement tournée vers les malades, en phase avec l'évolution de notre société qui voit sa population vieillir et clamer son droit à mourir dans la dignité.



#### Pour renforcer l'égalité d'accès aux soins, une loi de progrès social

Nous avons adopté le projet de loi de modernisation du système de santé, un texte axé sur la prévention, l'organisation des soins de proximité et l'innovation, et qui vient renforcer les droits de chacun dans l'accès aux soins.

Outre la généralisation du tiers-payant d'ici fin 2017 pour contrecarrer le renoncement aux soins d'un trop grand nombre de Français, les dispositifs de lutte contre les déserts médicaux et l'encadrement des dépassements d'honoraires à l'hôpital, la redéfinition du service public hospitalier, ce texte comporte de nombreuses autres mesures : renforcement de la lutte contre les addictions au tabac et à l'alcool, promotion de la santé scolaire, droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer, création de l'action de groupe en matière de santé, ...

Avec ce texte, l'égalité et la justice sont remises au cœur de notre système de santé.



### A LA TRIBUNE...

*« Le drame du Rana Plaza, survenu le 24 avril 2013, nous a douloureusement rappelé l'urgence d'adapter notre appareil juridique à la nouvelle donne de la mondialisation. Cette proposition de loi prévoit d'obliger les grandes entreprises à établir et mettre en œuvre un plan de vigilance visant à identifier et à prévenir la réalisation de risques d'atteintes aux droits de l'Homme, de dommages corporels ou environnementaux graves et de risques sanitaires découlant de leurs activités. Ce plan doit également prévenir le risque de corruption. Ce texte est au service de nos entreprises et de leur compétitivité. L'introduction d'un plan de vigilance obligatoire permettra de valoriser les efforts des entreprises vertueuses. Il rétablira des conditions de concurrence équitables entre ces entreprises*

*et celles qui ne s'y astreignent pas, ou qui feignent de s'y astreindre à des fins de communication. Enfin le devoir de vigilance constitue un facteur de sécurité pour les entreprises dans un contexte où il commence à être reconnu par la jurisprudence. Je pense notamment à l'arrêt rendu par la Cour de Cassation dans l'affaire du naufrage de l'Erika. »*

**Extraits de la séance publique du 30 mars 2015**

**Discussion de la proposition de loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre**

## MES ACTIONS



- J'ai **interrogé le Gouvernement, notamment** sur :
  - l'avenir de l'accompagnement éducatif dans les collèges,
  - le processus de désignation des sites Natura 2000 au large.
- J'ai **interrogé**, dans le cadre de la commission des Affaires Economiques :
  - le Président-directeur général de La Poste sur le climat social actuel au sein du groupe,
  - les acteurs de la formation et du contrôle du label RGE (Reconnu Garant pour l'Environnement) sur les conditions d'obtention de ce label.
- J'ai **informé** ceux qui m'ont saisie, notamment :
  - les notaires et les auto-écoles, sur le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dit Loi Macron),
  - les Jeunes Agriculteurs quant aux conditions d'accès aux dispositifs d'aides à l'installation,
  - les particuliers et associations qui se sont inquiétés d'une éventuelle taxe mouillage aux abords de nos côtes, point sur lequel je les ai rassurés.

## RENCONTRES ET ECHANGES

J'ai rencontré, notamment :

- **le Président de la République et le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social** dans le cadre de leur déplacement en Finistère sur le thème des jeunes et de l'apprentissage,
- **la Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire** lors du Festival de l'Artisanat à Quimper,
- **le Président du Comité départemental des pêches** pour dresser un point de situation sur la filière pêche en Finistère,
- **les représentants de l'Agence Régionale de Santé** pour échanger sur la situation du centre hospitalier de Douarnenez,
- **la Directrice de l'Agence Pôle Emploi** de Pont l'Abbé pour évoquer la situation de l'emploi sur le Pays Bigouden, ...

J'ai aussi participé au colloque « Je suis marin » qui s'est tenu au lycée maritime du **Guilvinec**, à la remise des prix du trail de **Gourlizon** organisé dans le cadre de la sensibilisation au don d'organes, aux Portes Ouvertes du lycée professionnel Jean Moulin de **Plouhinec**, à la manifestation en soutien à l'hôpital de **Douarnenez**, au printemps des créateurs à **Saint-Jean-Trolimon**, à la commémoration du 100ème anniversaire du génocide arménien à **Beuzec-Cap-Sizun**, au festival de l'agriculture et de l'élevage à **Quimper**, ...



*Avec Carole DELGA, Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, lors de l'inauguration du Festival de l'Artisanat du Finistère à Quimper*

## ET BIENTÔT...



- **projet de loi relatif au renseignement**
- **projet de loi sur la transition énergétique**



**CONTACT : Résidence Pierre Pichavant**  
12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE

Tél. : 02 98 82 31 68 / Fax : 02 98 87 31 08

annick.leloch.deputee@orange.fr / annickleloch.com

Sur Twitter : @annick\_leloch

**MES COLLABORATRICES**

En circonscription : Guénaëlle MARC / Anna FILY

Anne LOZACHMEUR

A l'Assemblée Nationale : Laure DUBUET-ROUTIER